

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 53 (1965)

Heft: 59

Autor: [s.n.]

Rubrik: Dans les cantons romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

NEUCHÂTEL

GENÈVE

Association pour le Suffrage féminin

L'assemblée cantonale s'est réunie le 13 novembre à La Chaux-de-Fonds, sous la présidence de Mlle Raymond Schweizer, députée.

Dans un tour d'horizon optimiste, la présidente rappelle

Les faits les plus marquants de l'exercice écoulé

L'acceptation par le peuple de la loi sur l'assurance-maladie, qui concrétise un geste de solidarité vis-à-vis des femmes.

Le nombre croissant des conseillères générales, qui apportent une contribution positive dans la gestion de nos communes (à ce jour, cent conseillères générales plus deux conseillères communales).

L'élection de huit grand-conseillères, dont l'influence au Grand conseil se fait particulièrement sentir en faveur de la femme, de l'enfant et du vieillard.

Le Conseil d'Etat a fait appel à quarante-neuf femmes pour siéger dans les diverses commissions cantonales: apprentissage, enseignement secondaire, gymnasio, choix du matériel scolaire, assurance-invalidité, office de conciliation, etc.; alors qu'avant le droit de vote les Neuchâteloises n'avaient guère accès qu'aux commissions d'enseignement ménager et de travaux féminins.

Mutations et délégations

Mlle Schweizer, présidente sortant de charge, est remerciée par acclamations pour la

sagacité et l'ardeur qu'elle a mises au service de notre Association. Mme Egli, présidente de la section de Colombier lui succédera.

Des remerciements vont aussi à Mme Galino qui, pendant de nombreuses années, a consacré le meilleur de son temps et de ses peines à la tête de la section de Neuchâtel; elle a été remplacée par Mme Schaefer-Robert; cette dernière, qui est juriste, bilingue et de plus féministe convaincue, a été choisie pour représenter les Neuchâteloises au Comité central suisse du Suffrage féminin. Nul doute qu'avec ces qualités maîtresses elle ne soit entendue en haut lieu!

Mme Gander, notre déléguée à la Fédération des consommatrices, nous fait part de l'important pas en avant projeté par cette association.

Après la séance administrative, la parole est donnée à Mlle J. Wavre, de l'Office d'orientation professionnelle de Genève, qui nous parle:

Des nouvelles professions féminines

D'emblée, la conférencière met en évidence deux faits actuellement indéniables: d'une part, la disparition presque complète des métiers traditionnellement féminins parce que, les uns trop fatigants, les autres trop peu rémunérés; d'autre part, grâce à toutes les écoles ouvertes aux femmes, ainsi qu'à l'extraordinaire développement de la technique, toutes les professions sont accessibles aux jeunes filles. A elles de choisir la carrière qui leur plaît, et qu'elles retrouvent avec plaisir plus tard, une fois mariées et leurs enfants élevés.

M. P.

Une Neuchâteloise à l'honneur

Il nous plaît de rappeler dans ce dernier numéro de l'année un événement qui a été accueilli avec joie et une pointe d'orgueil par les femmes de notre canton.

Lors du Dies Academicus de Neuchâtel, le recteur de l'Université, M. André Labhardt, a remis à Mlle Marguerite Wüthrich le titre de docteur des sciences honoris causa. Le doyen de la Faculté des sciences, le professeur Terrier, qui avait la mission de présenter la lauréate au nombreux public venu pour la circonstance, a relevé les qualités remarquables de cette dernière et les connaissances approfondies qu'elle a acquises par elle-même dans l'hydrobiologie (flore ou faune du lac). Ses recherches l'ont amenée à publier à diverses reprises des études remarquables dans la «Revue suisse de zoologie».

Le diplôme qui lui fut remis résume ainsi l'hommage qui lui était dû: **Pour la grande valeur scientifique**



titif de ses travaux sur la flore et la faune du lac de Neuchâtel et en particulier pour la très haute qualité reconnue tant en Suisse qu'à l'étranger de ses recherches sur les algues siliceuses.

La remise de ce doctorat fut saluée par de longs applaudissements.

Ce qui paraît surprenant, c'est que Mlle Wüthrich n'a pas passé par les études universitaires, car ses parents la destinaient au travail de bureau et l'envoyèrent à l'Ecole de commerce. C'est ce qui l'amena à être nommée plus tard au Château dans le service de la pêche! Quand on a le privilège de posséder un don, il trouve toujours le chemin pour s'affirmer! C'est donc au contact journalier du problème de la pollution des eaux, de la culture des alevins, etc., qu'elle fut poussée à faire les études savantes que l'on sait. L'Etat lui a donné trois ans de congé pour continuer ses recherches qu'elle poursuit actuellement au Parc national. Elle fera paraître prochainement un livre à ce sujet.

A noter que c'est la première fois, dans notre canton, qu'une femme reçoit le doctorat des sciences honoris causa.

A notre aussi, pour le plaisir des suffragistes, que Mlle Wüthrich fait partie de la section de Neuchâtel dont elle fut un membre efficient lors de la campagne de 1948.

Marguerite Pingeon

Assemblée annuelle des Femmes universitaires

La section genevoise des Femmes universitaires a tenu son assemblée annuelle le 23 novembre, sous la présidence de Mlle Abegg, qui présenta son rapport faisant état d'un effectif de cent cinquante et un membres et témoignant d'une activité régulière au long de l'année.

Le rapport financier fut approuvé, présenté par Mlle Gaudin.

On passa alors aux élections. Par suite de démissions au sein du comité, quatre nouveaux membres devaient être élus; ils furent présentés par Mlle Vautier: Mmes Norah Lenoir, Bachmann-Chappuis, Cl. L. Guenod et G. Boucher; Mlle Abegg n'avait accepté la présidence de l'association que pour une année, une nouvelle présidente fut élue par acclamations en la personne de Mlle Norah Lenoir, professeur au Séminaire de langue française et à l'Ecole pratique de l'Université de Genève.

Congrès international à Brisbane

Après la partie administrative, il fut décidé de remettre à la prochaine séance le rapport sur l'assemblée suisse, à Zurich, afin de disposer du temps nécessaire pour entendre la conférence de Mlle Boucher sur le Congrès international des femmes diplômées des universités, en août dernier, en Australie. En dépit de l'éloignement géographique de cette rencontre, le congrès n'a pas réuni moins de sept cents membres à Brisbane. Là aussi, on a procédé à des élections importantes: la nouvelle présidente internationale est le Dr Althea Hotel, des Etats-Unis. Elle a enseigné la sociologie à l'Université de Pennsylvanie où elle fut doyenne des femmes. Elle a représenté son pays à la commission sociale du Conseil économique et social, et elle a occupé d'autres postes importants. La première vice-présidente est le Dr Elisabeth Steyn Parve, des Pays-Bas, professeur de chimie physiologique à l'Université d'Utrecht. La seconde vice-présidente est le Dr Bina Roy, de l'Inde. La troisième vice-présidente est Mme Cyfer-Diderich, de Belgique. Mme Alice Brun, du Danemark, est trésorière et Mme Lahja Pihl, de Finlande, est présidente du comité financier. Cette dernière a une grande expérience comme propriétaire d'une af-

faire de textiles et comme organisateur financier lors des Jeux olympiques à Helsinki en 1952.

On voit que les responsables de postes importants, au comité, viennent littéralement des quatre coins de l'horizon et représentent des nations les plus variées.

Le centre administratif du congrès était bien à Brisbane, mais les congressistes ont été invitées à se rendre dans des régions diverses du continent australien où des intérêts particuliers pouvaient les attirer: les unes visitaient la plus grande banque de Sydney et se familiarisaient avec son fonctionnement, les autres visitaient les jardins botaniques ou zoologiques où l'on découvre des espèces qui n'existent qu'en Océanie; d'autres encore furent initiées à l'organisation des médecins volants, de l'enseignement à distance; une réception par le gouverneur et une fête folklorique à Brisbane permirent d'approcher quelques autochtones et permirent même à Mlle Boucher de lancer victorieusement le boomerang. Enfin, une expédition sur la barrière de corail révéla les splendeurs colorées de la flore et de la faune sous-marines.

Comme on le voit, un magnifique congrès supérieurement organisé qui laissera des souvenirs impréissables et dont il sied de remercier l'hospitalité australienne.

Chez les femmes libérales genevoises

Dans sa dernière réunion, le groupe féminin a entendu M. René Helg, conseiller d'Etat, insister sur le fait que, au cours de l'histoire, les femmes ont exercé une influence bien plus considérable qu'on ne le croit. Ce sont la Révolution française, puis le Code civil napoléonien et leurs répercussions hors de France qui ont limité la liberté et les possibilités d'action des femmes.

Aujourd'hui, la participation politique active des femmes est indispensable. Elles y sont préparées, pense l'orateur, par leur activité dans nombre d'associations à but social ou culturel. Grâce à leur ténacité généreuse les gouvernants ont été amenés à soutenir ou créer des institutions dont nous ne pourrions plus nous passer. Il reste des problèmes à résoudre pour que les femmes puissent mieux remplir leur mission familiale et vivre plus harmonieusement. Les députées et conseillères seraient, certainement, reconnaissantes aux associations féminines de les aider en étudiant ces questions.

Me Annette Matile, vice-présidente du Parti, et nouveau juge suppléant au Tribunal de 1re instance, a rappelé que l'action féminine dans la création et l'animation d'institutions privées d'aide et de justice sociale, ainsi que la lutte persévérante pour l'obtention des droits politiques des femmes sont des traditions libérales.

Chacun et chacune se doit de faire, maintenant, un effort de formation et d'information pour faire face dans un esprit progressiste aux exigences de la vie moderne, pour lutter contre l'égoïsme et l'imprévoyance et assurer l'avenir de tous dans le respect des traditions chrétiennes et humanistes dont nous nous réclamons.

Avies

Le local de l'Union des femmes sera fermé du 29 décembre au 10 janvier. La bibliothèque sera fermée du 23 décembre au 10 janvier.

Des infirmières de la Croix-Rouge au Sénégal

Deux infirmières appartenant à la Croix-Rouge canadienne et à la Croix-Rouge suisse vont prendre part à la lutte contre l'épidémie de fièvre jaune qui fait rage dans la région de Dakar, au Sénégal, où elle a déjà causé la mort de cinquante-cinq personnes, selon les chiffres les plus récents communiqués par l'Organisation mondiale de la santé. Ces infirmières (Mlle Frieda Tiscander, pour la Suisse) qui ont quitté Genève jeudi dernier, en compagnie d'une troisième — une Française — doivent prendre la tête d'équipes médicales mobiles appelées à prodiguer des soins aux réfugiés se trouvant au Sénégal, à proximité de la frontière de la Guinée portugaise.

C'est en novembre 1953 que la fièvre jaune s'était manifestée pour la dernière fois au Sénégal; sa réapparition à l'heure actuelle est la plus grave qui ait été enregistrée depuis l'épidémie catastrophique dont l'Ethiopie fut le théâtre pendant les années 1960-1961.

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES

Inauguration de la nouvelle année scolaire

Depuis deux ou trois ans, l'Ecole d'études sociales, à Genève, inaugure l'année scolaire par une séance publique au Théâtre de la Cour Saint-Pierre. Celle pour l'année 1965-1966 a eu lieu le lundi 18 octobre, en présence d'un nombreux public composé d'étudiants et d'étudiantes, bien sûr, mais aussi de représentants des autorités, notamment MM. Chavanne et Ruffieux, conseillers d'Etat, M. di Micco, représentant M. Treina; de plusieurs personnalités jouant un rôle dans le monde social ou pédagogique, telles que le professeur Robert Dotrens, Mlle Blanche Richard, ancien juge des enfants, le pasteur Raynold Martin, directeur du Centre social protestant, le docteur René Peyrot,

(Suite en page 4)

Les élues

Durant cette dernière année de la législature 1962-1965, on a dénombré la présence de deux cent septante femmes dans les conseils communaux, chiffre supérieur à celui de novembre 1961, parce que de nombreuses conseillères ont été promues en vertu du système des «viennent ensuite». Ce mois de novembre, la statistique a repéré la nomination de deux cent cinquante-six femmes, étant bien entendu que toute statistique est sujette à erreur.

Lausanne compte dix-sept élues; son conseil communal a choisi une deuxième vice-présidente en la personne de Me Annie Dutoit. Nyon a douze conseillères, La Tour-de-Peilz, onze. Beaucoup de communes ne comptent qu'une élue. Ces chiffres seront modifiés au cours de la législature.

Dans les communes à conseil général, trois femmes ont été nommées conseillères municipales, Mlle Käthy Hochuli, directrice d'un home d'enfants à Bellerive (Vully), Mmes Alida Ducret, à Essertines s/Yverdon, et Joesette Courvoisier, à Combremont-le-Grand. Le 21 août 1960, en cours de législature, Mme Nelly Gaillard-Zoell avait été désignée comme conseillère municipale de Sergey, mais les élections générales de novembre 1961 ne furent pas favorables à cette représentante du Parti des paysans, artisans et indépendants.

S. B.

Elections vaudoises

(Suite)

Derniers résultats d'élection (deuxième tour ou renvoi pour cause de fièvre aphteuse):

Lucens

Rattaz Claudine - Cuex Isabelle

Brenles

Cavin Claudine - Cazzin Julia

Les Thioleyres

Borlin Marie-Louise - Stauffer Hélène - Luthi Anne-Marie

Chardonne

Ducret Louise

Granges

Benaglio-Duc Hélène

Saint-Prex

Weidmann Germaine - Demierre Augustine

Begnins

Betschen Christiane

Puidoux

Chevalley André

Ormont-Dessus

Combremont Suzanne - Pernet Violette - Gallaz Daisy - Trossery Simone

Saint-Saphorin

Mauch Dorine

Le Mont-sur-Lausanne

Bouthillier de B. Irène - Gillibert Albine

Les femmes universitaires

L'Association vaudoise des femmes universitaires, forte de 140 membres, a tenu son assemblée générale, le 8 octobre, au Lyceum, sous la présidence de Mlle E. Hamburger, professeur à l'Ecole polytechnique de l'université de Lausanne.

Elle a reçu, il y a un an, à Lausanne, l'assemblée de l'Association suisse pour fêter ses 40 ans d'activité; elle sera représentée par neuf déléguées à l'assemblée que l'Association suisse tiendra à Zurich, à la fin du mois; le comité central sera renouvelé et sa présidente sera Mme Berthe Lang-Porchet, docteur ès sciences, à Lausanne, Mlle Blanche Guisan (Lausanne) ayant accepté de rédiger le bulletin de la société.

La section vaudoise établit un fichier des femmes diplômées d'universités; elle a réélu son comité de sept membres et Mlle Hamburger, bien que très chargée, a accepté d'assumer la présidence encore pour une année.

Mme Hofstetter (Lausanne), docteur ès sciences, qui siège dans le comité central a rappelé les efforts faits pour attirer les bachelières vers les carrières universitaires, l'enquête à peu près terminée sur le travail à temps partiel, qui est à l'ordre du jour dans presque toutes les activités.

S. B.

Forum et «cocktail»

Sous les auspices de l'Association vaudoise des citoyennes, mercredi soir 1er décembre, Marie-Claude Lebourg a présidé, à la salle des XXII cantons, à Lausanne, un forum sur ce sujet: «Egalité pour la femme, progrès pour la famille?»

On a regretté que ce débat au sujet trop vaste se soit égaré parfois dans des généralités banales, dans des redites inutiles, dans des critiques... ridicules, de sorte que nombre d'auditeurs ont quitté la salle déçus.

Parmi les personnalités participant à ce forum, Me Ruth Schaer, de Neuchâtel, a tout spécialement impressionné le public par son autorité, son expérience, sa lucidité et son objectivité.

Dix jours plus tard, le 10 décembre, un cocktail de presse réunissait une douzaine de journalistes, en présence de Mlle Rolande Gaillard, présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses, et de Mlle Henriette Cartier, directrice du Secrétariat féminin à Zurich. Mais pourquoi annoncer un cocktail et préparer une séance d'informations avec de véritables exposés?



CHEZ NOUS ET A L'ETRANGER

Le Conseil de l'Europe et nous

(Suite et fin)

Au Conseil de l'Europe, les organisations à statut consultatif ont le droit de soumettre une question à discussion. Le CECIF est la seule organisation féminine à posséder le statut 1 et il n'a pas manqué de faire usage de ce droit en soumettant une étude sur le statut du personnel féminin, sur les migrants, sur l'adoption, le droit parental. Le Conseil de l'Europe étant une organisation jeune, il est ouvert aux suggestions venues de l'extérieur, ce qui est favorable pour les femmes. Mme Jadot estime qu'il a une importance d'autant plus grande qu'il y a, en ce moment, peu de chances de voir un rapprochement entre le Marché commun et l'AELE. Il en va de même pour le CECIF qui a évité la division des femmes de notre continent en deux groupes. Les femmes collaborent, prévues en soit l'enquête faite par le CECIF dans quinze pays d'Europe au sujet de l'adoption et du droit parental, son but n'étant pas une unification mais une harmonisation. Cette enquête servira à Strasbourg, à l'élaboration d'une convention. Le Conseil de l'Europe continue son action sur tous les plans : questions sociales, agricoles, de consommation, etc., et les femmes doivent s'y intéresser, sinon ces grands problèmes seront résolus sans qu'elles en soient informées.

Problèmes actuels de la commission sociale du Conseil de l'Europe

M. Auguste Lusser, conseiller aux Etats, de Zoug, membre de la délégation suisse à Strasbourg, expose l'importance de cette commission dont l'activité a donné lieu à cinquante-trois résolutions déjà votées. Elle est l'une des six commissions permanentes du Conseil de l'Europe et comprend cinq femmes sur trente-trois membres. Au cours de ses sessions, qui ont lieu alternativement à Strasbourg et à Paris, elle s'est occupée entre autres de la réglementation du travail « au pair », système qui s'est beaucoup développé depuis la guerre parce que les jeunes vont de cette façon apprendre les langues étrangères, mais qui est fort différent selon les pays. Un contrat européen du travail « au pair » est en préparation. Autres questions étudiées : l'utilisation des loisirs, la lutte contre le bruit, la pollution de l'air, le travail des femmes, salaire égal à travail égal, la santé publique en général, la pénurie de personnel soignant, etc. Sur ce dernier sujet, un rapport vient d'être adopté en septembre et sera adressé à toutes les organisations internationales à but professionnel et social. Une commission spéciale a été nommée pour l'étude de cet important problème.

M. Lusser termine en affirmant que les activités du Conseil de l'Europe ne sont pas encore assez connues et il félicite l'ASF d'avoir

montré son intérêt en organisant cette journée. Il va même jusqu'à dire que c'est la première, à sa connaissance et que les sociétés masculines ne l'ont jamais fait. (Espérons que M. Lusser se trompe !)

Politique scientifique et culturelle

Le professeur Olivier Reverdin, conseiller national et membre de la délégation suisse, était chargé de parler de la « Politique de la science et de la coopération culturelle ». Les domaines d'activité de cette commission touchent souvent ceux d'autres commissions ; c'est ainsi qu'elle a examiné les problèmes de la protection des sites, de l'équivalence des études entre les divers pays, des loisirs et de la nécessité de réserver de véritables zones de repos, de la protection des eaux. A propos de cette dernière question, une charte européenne est en élaboration.

Quant à la coopération scientifique, elle devient une nécessité pour l'Europe, car la science joue un rôle de plus en plus grand dans la vie économique moderne : de la recherche fondamentale, on arrive à la recherche appliquée qui conditionne le développement économique. Les pays qui font les plus gros investissements dans le domaine de la recherche scientifique sont en train de conquérir le monde. Voir les Etats-Unis avec les télécommunications : ils possèdent presque tous les brevets et l'Europe n'en a que très peu. Chaque pays devrait pratiquer une politique des sciences.

Dans notre pays aussi, les pouvoirs publics devraient mettre à disposition les moyens de recherche, car nous sommes en retard, tandis qu'au siècle dernier, l'Ecole polytechnique de Zurich fut longtemps l'égale des plus grandes écoles du monde. Il faut saluer avec satisfaction la création d'un Fonds national pour la recherche scientifique et celle, plus récente, d'entreprises telles que Würenlingen et Lucens. Pourtant, la politique des sciences ne semble pas encore être entrée dans nos mœurs parlementaires.

Sur ce sujet, le Conseil de l'Europe avait convoqué une première conférence à Londres, en 1961, puis l'an dernier, à Vienne. A celle-ci participaient six Suisses, trois hommes de science et trois parlementaires. Pour pratiquer une politique de la science commune à toute l'Europe, il faudrait que les grandes entreprises existantes soient sous contrôle parlementaire, car nombre de problèmes ne seraient résolus sans la collaboration de tous les pays européens. Le CERN en est un bon exemple. La plupart des pays ne savent pas exactement où en est la recherche scientifique chez eux, parce que les entreprises veulent garder secrets leurs travaux.

Il serait donc important de savoir ce qui se fait, tant au point de vue culturel que scientifique dans toute l'Europe. Pour ce faire, une

publication renseignant régulièrement au sujet de ces matières devient indispensable. C'est à quoi s'attache actuellement la commission de la culture et de la science du Conseil de l'Europe.

Au cours de la discussion qui suivit les quatre exposés, divers renseignements furent donnés : le Conseil de l'Europe donne de nombreuses bourses d'études (chez nous, s'adresser au Département politique fédéral) Il est encore trop peu connu et les cantons devraient organiser régulièrement chaque année la « Journée de l'Europe » dans les écoles (un excellent matériel pour enseignants peut être obtenu auprès de M. René Bovey, correspondant national de la direction de l'information du Conseil de l'Europe, Junkerngasse 39,

POUR LA FÊTE DE NOËL

Coefficient un

Il est clair que ce mois de décembre aura été — même chez nous — dominé par les élections françaises : le mois de Noël est devenu, de ce fait, un mois « présidentiel ». Les deux choses ne sont d'ailleurs pas incompatibles : certaines vérités de l'Evangile sont plus accessibles du fait de ces élections. Les deux dimanches électoraux du 5 et du 19 décembre ont notamment impressionné nos esprits par la magie des chiffres ; tant de milliers, de centaines de milliers, de millions. Avons-nous réalisé que ces chiffres ne représentent que le résultat d'une multiplication dont le coefficient était simplement « un » ? Dix millions fois un ; un multiplié par sept millions cinq cent mille deux cent quarante-trois. Ce coefficient, ce n'est rien d'autre qu'un individu qui a un nom, un métier, une

Chants de Noël

par Yaroslava Mills (E.-U.)

Une des très belles cartes de l'Unicef (Fonds des Nations Unies pour l'enfance). Si vous passez commande sans tarder (Comité suisse pour l'Unicef, 27, Stauffachstr., 8004 Zurich), les cartes de vœux (par boîte de dix au prix de 5 fr.) vous parviendront assez tôt pour le Nouvel An. Voulez-vous que quelque part dans le monde, un enfant vous doive la santé, la vie, la vie ? Faites un seul geste, un geste très simple : achetez les cartes de vœux de l'Unicef. Faites-les connaître autour de vous, proposez-les à vos amis, à vos clients.



Berne). Les gens lisant de moins en moins les articles « sérieux » dans les journaux, la télévision pourrait donner des informations concernant le Conseil de l'Europe. D'ordinaire celui-ci n'est composé que de parlementaires, mais rien ne s'opposerait à ce qu'on y délègue une Suissesse !

Merci à l'Alliance de sociétés féminines suisses qui avait organisé cette journée intéressante, montrant ainsi, une fois de plus, qu'elle ne néglige aucune occasion de renseigner les femmes sur les grands problèmes de l'actualité.

Y. Leuba.

Le représentant permanent de la Suisse à Strasbourg, M. Daniel Gagnebin, ministre plénipotentiaire, vient de signer sept conventions. Il s'agit de la convention européenne d'extradition ; la convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale ; trois accords sur la circulation des personnes ; la suppression des visas pour les réfugiés ; la circulation des jeunes sous le passeport collectif.

Entrée en 1963 au Conseil de l'Europe, la Suisse a donc signé, jusqu'ici, dix-sept des cinquante et une conventions européennes.

BERNE

Union nationale des Soroptimist-clubs

L'Assemblée des déléguées suisses de l'Association internationale des clubs Soroptimist (organisation féminine interprofessionnelle), réunie à Berne les 21 et 22 novembre, a voté une résolution désapprouvant l'attitude négative prise par un petit groupe de femmes suisses opposées au suffrage féminin.

La femme suisse a fait ses preuves ; elle est prête à assumer et est capable d'assumer ses responsabilités aux côtés de ses partenaires masculins.



A l'Ecole d'études sociales

(Suite de la page 3)

directeur du Service de santé de la jeunesse, M. Turian, tuteur général, les directeurs des écoles secondaires et professionnelles, M. Leyvraz, directeur de la police, le docteur Petitpierre de l'OMS et bien d'autres encore.

M. Raymond Uldry, président du comité de direction de l'Ecole, les remercia de l'encouragement que leur présence apportait aux élèves et excusa quelques autres personnes, dont M. Ganter, maire de Genève. Il dit aussi aux représentants de la presse combien leur collaboration était appréciée. Après avoir exprimé sa gratitude au président Chavanne pour le soutien que le Département de l'Instruction publique apporte à l'Ecole, non seulement par une généreuse subvention, mais aussi par les allocations aux études dont bénéficient plusieurs élèves. M. Uldry s'adressa directement à ceux-ci afin de leur montrer l'importance du choix qu'ils avaient fait en s'inscrivant dans l'une des cinq écoles rattachées à l'Ecole d'études sociales, choix qui est aussi un engagement envers autrui et qui devrait se transformer en une véritable vocation.

Nombre croissant d'étudiants

La directrice, Mlle Cornaz, formula le vœu que ces années d'études qui commencent soient parmi les plus belles de la vie des élèves. Elle dit aussi tous les avantages que l'Ecole avait retirés de son installation il y a un an aux « Petites-Philosophes », soit tant un nombre accru d'étudiants et de collaborateurs que de meilleures conditions de travail pour les uns et pour les autres. 109 nouveaux étudiants sont venus s'ajouter cet automne à une centaine déjà dans leur deuxième ou troisième année. Les nouveaux locaux, ont aussi permis d'organiser l'hiver dernier, à la demande du Département de l'Instruction publique, deux cours de formation en cours d'emploi, l'un pour des employés sociaux des

services publics, l'autre pour des employés des bibliothèques scolaires afin de remédier partiellement à la pénurie de personnel spécialisé. 65 étudiants ont obtenu leur diplôme d'assistant social, d'animateur de jeunesse, de bibliothécaire, de laborantine ou d'auxiliaire de médecin et, sauf quelques-uns qui se sont mariés, occupent tous maintenant des postes où ils peuvent mettre en valeur la formation acquise à l'Ecole d'études sociales.

Des personnes qualifiées dans toutes ces professions de service sont indispensables aujourd'hui à la cité, affirma M. Chavanne, dont la courte allocution consista essentiellement en remerciements adressés aux dirigeants de l'Ecole, à ses professeurs et ses étudiants.

M. Léopold Boissier, capitaine ensuite l'auditoire en lui parlant sous le titre « Engagement de la jeunesse », des délégués du Comité international de la Croix-Rouge. Il encouragea les jeunes à travailler tant soit peu pour la paix, tout d'abord en s'intéressant à la politique étrangère et aux graves problèmes que la Suisse va devoir résoudre et aussi en ayant une attitude amicale envers leurs camarades étrangers — ce qui, fait par les millions d'étudiants du monde, arriverait peut-être à changer complètement l'atmosphère de celui-ci.

Adhésion à un parti et solidarité féminine

Notre débat sur cette question reprendra et se terminera dans le numéro de janvier.



Pour vos tricot, toujours les

Laines Duruz

Le plus grand choix de la Suisse romande

A. B.